



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Un appel à candidature est enfin lancé pour combler le poste vacant depuis plusieurs mois. Ce poste de niveau II.1 sera sur des horaires de 13h/20h. Car selon les dires de la Direction locale c'est sur cette tranche horaire qu'on en a le plus besoin

La CFDT continue d'exiger tant au local, qu'au départemental qu'au national que la fonction de technicien S3C soit répertoriée dans la liste des fonctions reconnues comme ayant un lien avec de la pénibilité. Ceci afin que les techniciens S3C seniors puissent, comme leurs collègues agents ou de production, bénéficier des jours de repos supplémentaires.

## DERNIÈRES NEWS

Mardi 9 juin 2015, la CFDT reçue en bilatérale a abordé les points suivants :

### ■ SERVICE S3C : LES GRANDS OUBLIES

Depuis plusieurs mois, nos collègues de ce service font face à la charge d'activité avec un effectif réduit. Un départ d'un collègue non remplacé a alourdi les tâches quotidiennes de chacun. Il est vrai que sur ce service, les connaissances techniques ne s'acquièrent pas du jour au lendemain mais ce n'est pas une raison. Il suffit d'anticiper pour que cela fonctionne en bonne intelligence. Or, force est de constater que ce maître mot n'est pas coutumier pour ce service. Pour preuve, une d'entre eux est partie en congé maternité sans que le service ait eu l'info de son remplacement ou non le temps de son absence. A l'époque où Christophe GARCIA était encore présent sur la PIC, on faisait régulièrement appel à des agents de production qui venaient régulièrement en renfort au service S3C. Ils développaient progressivement des compétences. Et ils amenaient une grande bouffée d'oxygène en période notamment de fin de mois. Mais aujourd'hui c'est terminé... La Direction locale applique les consignes nationales de réduire la voilure en matière d'heures supplémentaires. Résultat : la situation critique que nous énoncions et qui, pour la CFDT ne pouvait perdurer. Les agents du service S3C ne pouvaient pas continuer à être les grands oubliés de la PIC. Ils devaient travailler dans de bonnes conditions comme leur fonction devait être répertoriée dans les fonctions reconnues pénibles en PIC et permettre aux seniors de bénéficier des jours supplémentaires liés à l'exercice de fonctions dites pénible. C'est ce discours que nous avons tenu lors de nos échanges avec la Direction locale.

**Décision prise par la Direction locale : Un appel à candidature va être lancé en interne PIC pour un poste au service S3C en II.1 sur les horaires 13h/20h. Pour ce qui est du remplacement de la collègue en congé maternité, un agent de production viendra renforcer ponctuellement. Concernant les jours supplémentaires accordés aux seniors exerçant des fonctions dites pénible en PIC, la Direction renvoie aux textes nationaux. Elle s'engage cependant à faire un courrier via le DRH de la DSCC précisant qu'il est anormal que ce personnel soit exclu du processus.**

**Commentaires CFDT : Mettre un terme à la force de travail variable est une bonne chose lorsque cette décision fait face à l'entrée de force permanente de travail. En clair, lorsqu'on arrête les heures supplémentaires pour faire rentrer un CDI ou un fonctionnaire, la CFDT est POUR. Mais dans le cas présent, l'appel à candidature ne comblera que le poste vacant. Il y aura toujours l'histoire de l'absence de la collègue en congé maternité où son remplacement ne s'effectuera que sous forme ponctuelle... Nous resterons donc vigilants sur le sujet d'autant que nous avons demandé une cartographie du cadre de référence du service S3C (nombre de personnes par niveau de fonction). Quant aux jours supplémentaires des seniors, la CFDT martèle à tous les étages que les techniciens S3C doivent être intégrés dans le processus. En attendant sur la PIC, il est hors de question de demander à notre collègue de renforcer à la MTP ou sur tout autre chantier ayant des tâches de manutention. Il en a assez comme cela dans son quotidien. Car pour la CFDT, on ne peut pas lui refuser les jours supplémentaires qui sont à la base pour permettre de se reposer, et continuer à lui faire exercer des activités qui à terme vont avoir une influence sur sa santé...**

### ■ ARRIVEE DE TTF

Aujourd'hui la politique du Siège Courrier est de rapatrier toutes les machines de tri sur les PIC. Ainsi sur tout le territoire, les MTP et les TTF quittent progressivement les PPDC et les centres courrier. Et l'Île de France n'est pas exclue du processus notamment la DSCC Paris. Même si celle-ci est encore hésitante à communiquer clairement énonçant lors d'une CDSP que ce n'était qu'une piste de réflexion alors que l'annonce de faire partir des TTF du 95 vers la PIC de Gonesse avait été faite officiellement dans le val d'Oise. Devant ce flou artistique, la CFDT ne pouvait en rester là. La Direction locale devait nous en dire plus. Notamment si elle prévoyait de mettre en place des brigades boulangères ou de revoir des régimes de travail. Et c'est ce qu'elle a fait...



Une dizaine de TTF (Tri Tournée Facteur) devraient arriver progressivement sur la PIC. Elles seraient installées sur l'ancien emplacement du tri manuel dans le hall PF

La CFDT exige que seuls les pilotent de production (II.1, II.2, II.3) puissent être affectés sur TTF. Nous exigeons également au regard de la complexité des tâches sur ce type de machine que l'affectation journalière n'excède pas 3 heures. Nous demandons la mise en place d'une PT supplémentaire réservée à des agents à aptitudes réduites ou RQTH pour préparer le chantier et sortir les étiquettes.

**Propos de la Direction locale :** Effectivement il y aura bien une arrivée progressive de TTF sur la PIC mais rien n'est encore complètement calé. La piste la plus sérieuse aujourd'hui est celle de reprendre le trafic traité sur les 4 TTF de Goussainville. Si ça se fait, l'idéal serait que l'on soit prêt en même temps que la mise en place de leur réorganisation prévue pour le 20 octobre. En revanche, ce ne sera pas forcément ces machines que nous récupérerons, il y a d'autres TTF sur le marché. Pour le trafic Paris, on va travailler plus particulièrement sur du tri CEDEX et les OS. On rencontre prochainement des gens du Siège Courrier pour voir le nombre de TTF susceptible d'être implanté sur la PIC mais on tournerait autour d'une dizaine. Il y a la place de les mettre à l'ancien emplacement du tri manuel dans le hall PF puisqu'une TTF mesure entre 10 et 15 mètres de long. Pour ce qui est de mettre en place une brigade boulangère, on n'est pas parti là dessus. L'activité se fera plutôt en après-midi.

**Commentaires CFDT :** La CFDT dénoncera et combattra toujours la politique menée par le Siège Courrier sur la fermeture de PIC et CTC. C'est ce qu'elle a fait sur la PIC de Créteil, mais aussi dernièrement sur la PIC de Besançon. Pour autant, elle ne s'opposera jamais à l'arrivée de nouvelles machines et de nouveaux trafics sur une PIC comme celle de Gonesse. Refuser le trafic traité sur les TTF du 95 n'empêcherait malheureusement pas que cette activité ne soit plus traitée par nos collègues du Val d'Oise. Celui-ci partirait alors vers une autre PIC et vous le savez. Aujourd'hui, le Siège n'est plus à quelques kilomètres prêts... Mais cela ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions. Les agents de la PIC de Gonesse qui devront travailler sur des TTF devront impérativement être de niveau II comme cela se fait sur toutes les TTF en PIC. Nous n'accepterons pas le schéma de la PIC de Cestas Bordeaux, où au nom de la poly activité, tout agent de production peut être affecté sur TTF et n'a pas à discuter. Même s'il n'en a pas le niveau de classification. De même, au regard de la complexité de la tâche sur ce type de machine, la CFDT a exigé que les affectations n'excèdent pas 3 heures même le samedi. La CFDT a également demandé qu'on étudie, même si c'est une personne d'ordinaire par TTF, l'idée de mettre une PT pour la préparation du chantier, l'impression des étiquettes, etc... Cette position pourrait être réservée à des agents à aptitudes réduites et/ou RQTH.

## ■ RESTAURATION

Comme vous le savez, le prestataire au restaurant a changé. Nous sommes passé dernièrement de SOGERES à la société ELIOR, grand vainqueur de l'appel d'offre national. En clair, ELIOR a remporté la timbale et détient le monopole de la quasi totalité des restaurants sur le plan national. Premier jour, premiers déboires. Après un cocktail de bienvenue, vous découvrez la douloureuse. Tout est détaillé et facturé, y compris le pain. Et pas forcément pour une meilleure qualité dans les assiettes... Pire, le sandwich acheté le matin est facturé un prix raisonnable, en revanche le même facturé le midi passe au tarif d'un plat. Le motif, le midi nous sommes sur de la restauration et non pas sur des prestations de cafétéria. Pourtant ce sont les mêmes, y compris les restes du matin...

**Propos de la Direction locale :** Nous comprenons que les agents soient surpris des changements de prestataire, mais malheureusement cela vient d'une décision nationale. Pour ce qui est des améliorations à faire, nous pourrions en discuter lors du prochain comité mixte de fin juin. Nous vous indiquerons la date très rapidement.

**Commentaires CFDT :** Nous sommes inquiets du fait que la société ELIOR ait le monopole de la restauration à La Poste. Nous doutons du pouvoir qu'aura, (déjà qu'il en avait pas beaucoup) le comité mixte à imposer des choses... Il faut que les agents puissent se restaurer dans de bonnes conditions et se battre pour qu'on reste dans des tarifs raisonnables.

## ■ EN CONCLUSION

Cette bilatérale aura permis d'avoir des réponses sur des sujets qui ne sont pas neutres sur vos conditions de vie et de travail sur la PIC. Nous en saurons peut-être encore plus lors de la plénière du 19 juin en après-midi. Nous ne manquerons pas de vous en faire un exposé détaillé lors de nos HMI du 24 juin en nuit et du 25 juin en jour et en nuit. Alors n'oubliez pas de vous inscrire.



[cfdtsf3c.org](http://cfdtsf3c.org)

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

[contact@cfdtsf3c.org](mailto:contact@cfdtsf3c.org)